

B. 30. 1.
- NTIBATUNGANYA
- NDUWAYO

REPUBLIQUE DU BURUNDI

**DECLARATION DE LEURS EXCELLENCE LE PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE ET LE PREMIER MINISTRE.**

**NOUS, Sylvestre NTIBANTUNGANYA,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

ET

Antoine NDUWAYO, PREMIER MINISTRE,

Profondément préoccupés par les événements qui ensanglantent
notre pays ;

Ayant à l'esprit la Convention de Gouvernement du
10 septembre 1994, spécialement en ce qui concerne la
Déclaration des Partis Politiques agréés et du Gouvernement contre
les auteurs de guerre et en faveur de la paix et
de la sécurité ;

Conscients des responsabilités qui sont les nôtres dans la
conduite des affaires de la Nation ;

Conscients que la paix au Burundi passera inévitablement par
la réconciliation, sans pour autant donner libre cours à l'impunité ;

Condamnant les extrémismes de tous bords dont les
entreprises meurtrières ne peuvent que mener le pays dans le
chaos ;

Rappelant le rôle important des Forces Armées dans le respect des
institutions et le maintien de l'ordre et de la sécurité pour tous.

SM

f

Nous situant dans la logique du message du Président de la République du 25 Mars 1995 et du Plan d'Action Gouvernementale rendu public ce 29 Mars 1995 par le Premier Ministre,

Engagés à porter le flambeau de la paix dans le pays ;

**NOUS NOUS ENGAGEONS DEVANT LA NATION BURUNDAISE
A ASSURER LA PAIX ET LA SECURITE DONT ELLE A SOIF.**

**PROPOSONS A L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES POLITIQUES
ET SOCIO-PROFESSIONNELS QUE PENDANT UNE PERIODE
DE TROIS ANS, L'OBJECTIF PRIORITAIRE SOIT LA PAIX,
LA RECONCILIATION NATIONALE ET LA RECONSTRUCTION
DU PAYS.**

A cette fin :

Nous poursuivrons systématiquement le désarmement avec les moyens appropriés et dans le respect strict des droits de l'Homme de tous ceux qui détiennent illégalement des armes ;

Nous combattons tous ceux qui cherchent à déstabiliser la Nation Burundaise ;

Nous protégerons les Burundais et les Burundaises contre toute atteinte à leur sécurité, quels qu'en soient l'origine et les auteurs ;

Nous créerons les conditions propices à la réintégration des personnes déplacées et au retour des réfugiés ;

Sy

f

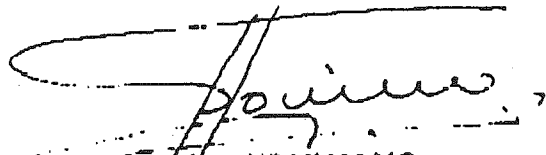
Nous reprendrons les efforts en faveur du développement économique et social du pays, en particulier l'éducation, la santé et l'agriculture.

Nous lançons un appel pressant à tous nos compatriotes, particulièrement à la classe politique burundaise, afin qu'ils fassent preuve d'un sursaut patriotique en soutenant la présente Déclaration.

Nous lançons également un appel à la Communauté Internationale afin qu'elle réponde positivement aux besoins que nous jugerons nécessaires à la reconstruction du pays.

FAIT A BUJUMBURA, LE 30 MARS 1995

LE PREMIER MINISTRE



Antoine NDUWAYO.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI

Sylvestre NTIBANTUNGANYA.-

